



FICHE PAYS : BÉNIN (1/4)

Secteurs & filières sélectionnés



Exploitation forestière
 (sylviculture & bois d'œuvre)



Agriculture (coton; riz & soja)

Etat des lieux du processus d'engagement volontaire au Bénin :

Pistes d'EV discutées
 (exception pour la filière coton)

ACTEURS AYANT PARTICIPÉ AU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES EV AU BÉNIN

EXPLOITATION FORESTIÈRE



1 café biodiversité (30 participants)



1 atelier national de validation de DIAG2 avec enrichissement du rapport



1 atelier de dialogue sectoriel

Acteurs:

- Secteur public
- Secteur privé (faïtières; pépiniéristes, reboiseurs)
- OSC
- Instituts de recherche
- Médias

AGRICULTURE (COTON, RIZ & SOJA)



1 focus groupe en région pour chaque filière



1 atelier national de validation de DIAG2 avec enrichissement du rapport



1 café biodiversité (37 participants)



1 atelier de dialogue sectoriel (**filiales riz & soja**)

Acteurs:

- Secteur public (ministères et organisations de tutelle)
- Secteur privé (associations et fédérations paysannes, sociétés agricoles privées)
- OSC
- Instituts de recherche
- Médias
- Partenaires techniques et financiers

PRINCIPALES PRATIQUES PRODUCTIVES NÉFASTES POUR LA BIODIVERSITÉ IDENTIFIÉES SUR LA BASE DES DIAG 1 ET DIAG 2

Exploitation forestière

- Pratiques de plantation (selon les zones choisies)

Agriculture (coton; riz & soja)



- **Coton:** Intensification de la production avec utilisation d'intrants chimiques qui provoque un épuisement des sols, affaiblit la structure des sols, diminue la rétention des eaux de pluies, et favorise l'érosion ; réduction de la durée des jachères ; déforestation ; réduction des possibilités de pâturage.
- **Riz:** Enlèvement systématique de la végétation sur les parcelles pour installer le riz ; brûlure des tas d'herbes constitués après le sarclage pour avoir le sol nu pour le semis ; labour profond à la machine qui détruit les couches de sol et les êtres vivants ; utilisation d'herbicides et d'engrais ; extension anarchique.
- **Soja:** Défrichage pour la production ; extension continue des superficies cultivées, avec des superficies importantes à cause de la faiblesse des rendements ; utilisation des intrants chimiques mais à faible dose ; utilisation de grandes quantités d'eau ; utilisation de bois pour faire le feu dans les processus de fabrication ; rejets de déchets d'usine.






FICHE PAYS : BÉNIN (2/4)

SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 AU BÉNIN (NON EXHAUSTIF)

<p>Exploitation forestière (sylviculture & bois d'œuvre)</p> 	<p><u>Sylviculture:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> D'ici 2026, sensibilisation et formation des planteurs à la conservation de la biodiversité ; Augmentation des superficies plantées annuellement sur les terres dégradées notamment grâce à des partenariats communes-privés et propriétaires terriens – privés pour la mise à disposition de terres ; <p><u>Bois d'œuvre:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> D'ici 2030, les exploitants forestiers exploitent le bois dans les espaces forestiers dotés de plans d'aménagement D'ici 2025, les membres de la Fédération Nationale des Opérateurs Economiques de la Filière Bois adoptent et mettent en œuvre une charte d'achat et de vente responsable de produits forestiers
<p>Agriculture (coton; riz & soja)</p> 	<p><u>Cultures vivrières:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> D'ici 2025, 60% des producteurs de riz et de soja utilisent les bonnes pratiques agroécologiques Les prix de cession des produits agroécologiques sont plus rémunérateurs pour les producteurs Accroissement de la production de soja biologique Réduction de l'utilisation des intrants chimique de synthèse et utilisation des intrants / bio-fertilisants ou fertilisants organiques <p><u>Coton:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Investissement de la recherche dans des intrants biologiques Au moins 40% des producteurs de coton utilisent des intrants biologiques d'ici 2027 ; Diffusion des pratiques agroécologiques et biologiques ; Le niveau de pollution par les usines d'égrenage de coton fibre, et les usines de filature et d'huilerie est réduit de 20%

SOLUTIONS IDENTIFIÉES PAR LES PARTIES PRENANTES CONTENU DES PISTES D'EV OBTENUES AU BÉNIN (NON EXHAUSTIF)

<p>Exploitation forestière (sylviculture & bois d'œuvre)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Promotion des espèces autochtones Préservation d'une proportion d'habitat naturel dans les plantations Réalisation d'un plan d'aménagement et de gestion des plantations Préservation des grands semenciers d'espèces autochtones lors de l'installation des plantations Préservation des espèces en voie de disparition retrouvées sur le site Gestion durable des plantations Utilisation des équipements recommandés lors de l'exploitation Adhésion volontaire au cahier des charges de l'écocertification
<p>Agriculture (riz & soja)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> Approvisionnement auprès des structures formelles Fabrication et volonté manifeste d'utilisation d'intrants biologiques propres à la culture du riz Utilisation d'engrais organiques Utilisation modérée des pesticides homologués Pratique de zéro labour ou pseudo labour Utilisation de techniques d'assolement – rotation, profondeur de labour, labour selon la pente du sol, technique de zéro labour/ pseudo labour Volonté manifeste des producteurs à l'utilisation des semences améliorées à cycle court et résistantes aux déficits hydriques Plaidoyer auprès des décideurs pour la mise en place de semences améliorées



FICHE PAYS : BÉNIN (3/4)

EVALUATION DES PISTES D'ENGAGEMENTS VOLONTAIRES (RIZ & SOJA, FORÊTS) ET DES SCÉNARIOS D'ENGAGEMENT IDENTIFIÉS DANS LE DIAG 2 (COTON)

Critères	Agriculture (coton) <i>(notation DIAG2)</i>	Agriculture (riz & soja)	Forêts
Caractère « SMART » des pistes d'EV obtenues ou des scénarios d'engagement identifiés dans le DIAG 2			
[Spécifique] Désignation et pertinence des acteurs ayant pris des (pistes d') EV	Oui	Oui	Oui
[Mesurable] Cibles chiffrées	Non	Oui	En partie
[Acceptable] Cohérence avec le DIAG 1 (menaces) et avec le DIAG 2 (pratiques néfastes) = "science-based"	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec les SPANB	Oui	Oui	Oui
[Acceptable] Alignement avec le cadre Kunming – Montréal (principales cibles concernées)	10 ; 14 ; 15	10 ; 14 ; 15	10 ; 5
[Réaliste] Enabling conditions nécessaires à leur mise en œuvre	Oui	En partie	Non
[Réaliste] Existence d'un plan d'action chiffré (financièrement)	Non	En partie	En partie
[Temporellement défini] Mention de dates butoir et dates intermédiaires	En partie	Oui	En partie
Autres critères			
Caractère public	N/A	Non	Non
Formalisation et signature	N/A	En partie	En partie
Identification de pistes de financement	N/A	Non	Non
Conclusion	Pas de piste d'EV au-delà des scénarios identifiés dans le DIAG 2	Pistes d'EV discutées	Pistes d'EV discutées





FICHE PAYS : BÉNIN (4/4)

CHRONOLOGIE DE MISE EN ŒUVRE DE BIODEV2030 DANS SES 16 PAYS D'INTERVENTION (MARS 2020 – DÉCEMBRE 2022)

